PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 19 décembre 2023 à 20 h 00, à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore

Lors de cette séance, étaient présents :

- le maire monsieur David McKay
- la conseillère madame Nathalie Lanthier
- la conseillère madame Mélissa Morin
- la conseillère madame Kim Jones
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Danny Raymond

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur David McKay.

La directrice générale et greffière-trésorière par intérim, madame Danielle Glode est aussi présente.

La conseillère madame Marie T. Dupont est absente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023

Monsieur le maire David McKay vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance extraordinaire du 19 décembre 2023 à 20 h 08.

2023-12-30 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation, conformément à la Loi ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 décembre et que tout semble conforme,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL,

QUE la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Danielle Glode soit dispensée d'en faire la lecture ;

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion sur le *Règlement numéro 347-23 décrétant les taux et les tarifs des services municipaux pour l'exercice financier 2024 ;*
4. Dépôt du projet de *Règlement numéro 347-23 décrétant les taux et les tarifs des services municipaux pour l'exercice financier 2024 ;*
5. Autorisation pour l'affectation des dépenses en immobilisation de l'exercice financier 2023
6. Affectation de l'excédent non affecté pour l'exercice financier 2024
7. Adoption des conditions de travail de l'exercice financier 2024
8. **Période de questions**
9. Levée de la séance extraordinaire

2023-12-31 **AVIS DE MOTION SUR LE *RÈGLEMENT NUMÉRO 347-23 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024***

Avis de motion est donnée par Kim Jones pour la présentation à une séance ultérieure du *Règlement numéro 347-23 décrétant les taux de taxes et les tarifs des services municipaux pour l'exercice financier 2024.*

2023-12-32 **DÉPÔT DU PROJET DE *RÈGLEMENT NUMÉRO 347-23 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024***

Chaque membre du conseil ayant reçu une copie du Projet de règlement au moins soixante-douze heures avant cette séance, Kim Jones dépose le projet du *Règlement numéro 347-23 décrétant les taux de taxes et les tarifs des services municipaux pour l'exercice financier 2024.*

2023-12-33 **AUTORISATION POUR L'AFFECTATION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION DE L'EXERCICE FINANCIER 2023**

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL,

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière par intérim, Danielle Glode, à affecter les dépenses en immobilisation de l'exercice financier 2023 à même des excédents de l'exercice financier 2022 de la façon suivante :

- La somme de 11 123 $ pour l'affectation à l'excédent affecté pour les égouts de Saint-Télesphore ;
- La somme de 163 547 $ pour l'affectation au fonds d'administration générale ;
- La somme de 145 063 $ pour l'affectation au fonds de roulement ;
- La somme de 123 838 $ pour l'affectation au fonds de voirie ;
- La somme de 99 659 $ pour l'affectation à la subvention PAVL-volet accélération

2023-12-34 **AFFECTATION DE L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Lanthier,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL,

D'AFFECTER la somme de 31 300 $ de l'excédent accumulé non affecté à des fins de remboursement du fonds de roulement pour le montant taxable à l'exercice financier 2024 ;

D'AFFECTER la somme de 307 607 $ de l'excédent accumulé non affecté à des fins de fonctionnement pour l'exercice financier 2024.

2023-12-35 **ADOPTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'EXERCICE FINANCIER 2024**

Il est proposé par la conseillère Kim Jones,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL,

D'ADOPTER les modifications aux conditions de travail des employés municipaux pour l'exercice financier 2024, incluant une augmentation de 4,2 % par rapport à la rémunération de 2023, en fonction de l'index du prix à la consommation d'octobre 2023.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-12-36 **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,
appuyé par la conseillère Kim Jones
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL,

QUE la séance extraordinaire du 19 décembre 2023 soit levée à 20 h 25.

Je soussigné, David McKay, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

_____	_____
David McKay, maire	Danielle Glode Directrice générale et greffière-trésorière par intérim